

**AIDE À LA LOCATION ET/OU ACHAT D'UN BROYEUR DE
VÉGÉTAUX NON PROFESSIONNEL
ET ENGAGEMENT DE « JARDINER AU NATUREL »**

Dans le cadre du programme de réduction des déchets, le SIRTOMAD souhaite sensibiliser les habitants de son territoire sur la réduction des déchets verts. Afin de les accompagner, une aide financière est proposée aux particuliers qui souhaitent louer un broyeur de végétaux.

Différents types de valorisation du broyat

En paillis	Incorporez la tonte de pelouse, les feuilles et branches broyées à la terre pour de la plantation ou étalez en copeaux directement sur le sol (environ 3 cm d'épaisseur) pour limiter les arrosages et la pousse des mauvaises herbes.
En compost	Riche en carbone, le broyat mélangé à votre compost apportera un équilibre. Le compost étant souvent riche en matières humides et azotées, le broyat ajouté créera une aération dans le composteur et un meilleur équilibre des matières. Veillez à apporter 50% de déchets « azotés » (épluchures de légumes, mauvaises herbes, fleurs fanées, etc.) et 50% de déchets « carbonés » (feuilles mortes, marc de café, sachet de thé, etc.) et mélanger avec les différentes couches.

Conditions de l'offre proposée par le SIRTOMAD

L'aide accordée correspond à la prise en charge de **100 € par an et par foyer** pour l'achat d'un broyeur non professionnel par le SIRTOMAD, sous condition des pièces justificatives décrites ci-après.

Les frais complémentaires (caution, transport et forfait livraison, frais énergétiques et d'entretien, etc.) restent à la charge de l'utilisateur.

Documents à fournir

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Formulaire de demande d'aide / charte d'engagement complété, daté et signé
- Copie de la facture acquittée, libellée à son nom propre
- RIB

DEMANDE D'AIDE À LA LOCATION ET/OU ACHAT D'UN BROYEUR DE VÉGÉTAUX NON PROFESSIONNEL ET CHARTE D'ENGAGEMENT

Pour que la demande de subvention puisse être prise en compte, ce document doit obligatoirement être rempli au niveau des champs obligatoires (*), daté, signé et retournée avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Je soussigné-e (nom, prénom)*

.....

Demeurant au (adresse)*

.....

.....

Téléphone :

Mail* :

☐ souhaite bénéficier de la prise en charge de 100€ par an et par foyer pour l'achat d'un broyeur de végétaux non professionnel

☐ atteste remplir l'ensemble des critères ci-dessous pour bénéficier de l'aide financière :

- Résider sur le territoire du SIRTOMAD (justificatif de domicile de moins de trois mois à fournir)
- Effectuer l'achat du matériel auprès d'une enseigne partenaire présente sur le territoire du SIRTOMAD,
- Transmettre son RIB
- S'engager à valoriser le broyat produit à partir du matériel loué et/ou matériel acheté dans mon jardin et ne pas le déposer en déchèterie

Fait à :

Date :/...../.....

Signature :

Envoyer votre demande accompagnée des pièces justificatives au SIRTOMAD :

- par voie postale à l'adresse ci-dessous

- via le formulaire en ligne sur sirtomad.com

- par mail à : contact@sirtomad.com



SIRTOMAD

Rue de l'Hôtel de Ville - BP 764
82013 MONTAUBAN CEDEX

Tél. : 05 63 22 13 13

Fax : 05 63 22 19 20

www.sirtomad.com

contact@sirtomad.com

